**FSG Bassecourt**

**Concept de protection interne pour les entraînements
au stade d’athlétisme de la Blancherie, à Delémont**

**Personne de contact: Entraîneurs:**Alexandre Lachat André Guerdat
Responsable technique 078 671 40 28
Romains 25
2854 Bassecourt Christian Vernier
079 335 08 84 078 935 74 31
alexandre.lachat@lqj.ch

**Base:**

Après accord entre Swiss Athletics et la Confédération, les entraînements sont à nouveau possibles en athlétisme dès le lundi 11 mai 2020, ceci à la condition qu’athlètes et clubs respectent le concept de protection «Athlétisme» du 24.4.2020 et complété le 1.5.2020, concept lié à la pandémie de Covid-19.

La FSG Bassecourt s’engage à respecter scrupuleusement ce concept lors de ses séances d’entraînement dispensées au stade de la Blancherie, à Delémont.

**Les règles principales à respecter:**

* Respect des règles d’hygiène (se laver les mains régulièrement);
* Groupes de 5 personnes au maximum répartis sur le stade avec des distances suffisantes;
* Distance minimale de 2 mètres entre toutes les personnes;
* Déplacement du domicile sur le lieu d’entraînement si possible de manière individuelle;
* Ni vestiaires ni douches sur le lieu d’entraînement (les athlètes arrivent sur place en tenue d’entraînement);
* Le responsable de chaque séance d’entraînement (André Guerdat ou Christian Vernier) a l’obligation de tenir un registre de toutes les personnes présentes lors de celle-ci;
* Les personnes (athlètes ou entraîneurs) présentant des symptômes de la maladie ne doivent pas participer à l’entraînement.

**Les horaires et lieux d’entraînement attribués à la FSG Bassecourt:**

* Le mardi, de 19h00 à 20h00;
* Le mercredi, de 19h00 à 20h00;
* Le samedi, de 14h00 à 16h00 (év. parfois de 10h30 à 12h30, après en avoir informé et obtenu le feu vert de la commune de Delémont);
* Lors de leurs séances, les athlètes de la FSG Bassecourt utilisent exclusivement l’anneau synthétique de 400m (pas de vestiaires ni douches, pas d’aires de lancers ou de sauts);
* Lorsque les athlètes de plusieurs clubs sont présents simultanément sur l’anneau, comme l’exige le concept de Swiss Athletics, les responsables des clubs désignent une personne de coordination pour bien répartir athlètes et groupes sur le stade; pour la FSG Bassecourt, cette personne est soit André Guerdat soit Christian Vernier;
* Fanette Humair et Rachel Pellaud bénéficient du statut spécial de «sportives de performance» de Swiss Athletics; à titre individuel, elles sont donc autorisées à utiliser l’anneau de la Blancherie à des plages horaires différentes que celles-ci énoncées ci-dessus, mais toujours dans le respect du principe de protection, bien évidemment.

Bassecourt, 6.5.2020 **Alexandre Lachat**